



# COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCÈS-VERBAL N° 09.25.26

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 18.12.2025

## DECISION DE LA COMMISSION

*Affaire n°1 :*

**FONSORBES / PLAISANCE DU TOUCH – U16 – Niveau A – Poule D – du 16.11.2025**

### ARBITRE

2 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 29.12.2025  
Motif : Comportement intimidant à joueur

*Affaire n°2 :*

**L'UNION ST JEAN 2 / SAVE ET GARONNE – U16 – Niveau A – Poule C – du 30.11.2025**

### Pour le club L'UNION ST JEAN

2 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 29.12.2025  
Motif : Comportement excessif pendant et après la rencontre

Match perdu par pénalité à l'équipe de L'UNION ST JEAN  
Motif : Responsable de l'arrêt de la rencontre